



SALAIRS, EMPLOI, ÉPARGNE SALARIALE, PRÉVOYANCE : CE QUI NOUS ATTEND EN 2026

NÉGOCIATION SALARIALE 2026

A Safran, les négociations des enveloppes d'augmentations de salaire ont commencé dans chaque société. Pour la fourchette, le DRH a affirmé vouloir cette année une « *vraie différenciation selon la situation de chaque société* ».

FO a revendiqué dans un courrier intersyndical adressé au DRH des politiques salariales **supérieures à celles de 2025** dans toutes les sociétés du Groupe.

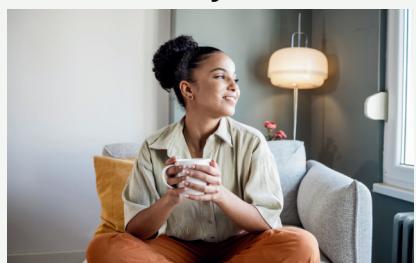


Du côté de nos actionnaires, en plus des dividendes qui devraient atteindre un nouveau record, en fonction des résultats qui seront publiés le 13 février 2026, la gouvernance de Safran poursuivra jusqu'en 2028 la déclinaison de son faramineux programme de rachat d'actions de 5 milliards d'euros afin de faire monter dividendes et cours en bourse. **Pour FO, les salariés, véritables créateurs de la richesse**, doivent avoir prioritairement des augmentations de salaire record avant de redistribuer aux actionnaires.

SANTÉ & PRÉVOYANCE

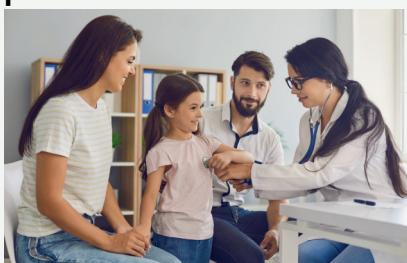
ODYSSÉE DE LA SANTÉ MENTALE : ACCESSIBLE À TOUS

Syndicats et direction de Safran ont décidé de proposer aux salariés un parcours en ligne gratuit d'une heure, « **L'odyssée de la santé mentale** », pour sensibiliser à la santé mentale et fournir des mesures de prévention contre le mal-être au travail ou dans la vie quotidienne. Pour y accéder, il suffit de rechercher « santé mentale » sur **Safran University**.



INVALIDITÉ ET ARRÊT DE TRAVAIL

Au 1er janvier 2026, le montant de votre rente d'invalidité versée par Vivinter augmente de **2,68 %**. Pareil si vous êtes en arrêt de travail depuis plus de 6 mois, vos indemnités journalières complémentaires augmenteront du même montant. Cette garantie de revalorisation annuelle est une spécificité de notre contrat Safran **négociée par FO** en 2016.



MUTUELLE : TARIFS INCHANGÉS EN 2026

FO a négocié et validé avec la direction générale et les assureurs de nos régimes de **ne pas augmenter les cotisations**. Ceci malgré la nouvelle taxe sur les complémentaires santé votée par le Parlement. Aussi bien pour les Frais de santé (Ma Prévoyance Santé et l'option Ma Prévoyance Santé+) que pour le régime incapacité/invalidité/décès.



EMPLOI & FORMATION

Pour 2026, le Groupe prévoit plus de **17 200 recrutements dans le monde**, dont **5 200 en France**.

En 2029, un salarié sur deux dans le monde aura moins de 4 ans d'ancienneté !

C'est dire l'importance de la capitalisation et de la transmission de nos savoirs et savoir-faire.

FO revendique une prime pour une véritable reconnaissance des



salariés qui assurent les rôles de **tuteurs, maîtres de stage ou d'apprentissage** et de **formateurs au poste**. Nous agissons aussi pour que tous les salariés aient du temps libéré et les outils pour se former et développer leurs compétences et leurs qualifications.

ÉPARGNE SALARIALE

SAFRAN DYNAMIQUE : PLUS ÉCOLO EN 2026 POUR UN AVENIR VERT ET SOUVERAIN !

FO a signé un accord permettant d'orienter la gestion du fonds Safran Dynamique vers une politique plus socialement responsable. Ceci afin de **permettre aux salariés de Safran de donner plus de sens et d'impact à leurs investissements** en soutenant la **décarbonation** et la **souveraineté européenne**.



Ainsi lorsque vous placerez 100 € dans le fonds Safran Dynamique :

- au moins 90 € seront investis dans des entreprises européennes réduisant leurs émissions carbone
- et jusqu'à 10 € seront prêtés à des PME européennes des secteurs comme la défense, l'indépendance énergétique ou l'agriculture durable.

Si vous avez de l'épargne dans ce fonds, avant sa transformation début 2026, vous pouvez choisir de :

- maintenir vos avoirs dans le fonds Safran Dynamique
- ou les transférer sans frais vers d'autres fonds du PEG.

ABONDEMENTS DU PEG ET DU PER COLLECTIF

En 2026, vous pourrez à nouveau bénéficier jusqu'à **3 000 € d'abondements** financés par Safran, pour vous constituer une épargne de précaution ou améliorer vos revenus à la retraite :

- 2 000 € sur le PEG
- 1 000 € sur le PER Collectif (ou 1 800 € à deux ans de votre retraite).

SAFRAN TRÉSO PLUS RÉMUNÉRATEUR QUE LE LIVRET A

Le taux de rémunération du fonds Safran Tréso est garanti à **3,635 %** en 2026 (contre 3,483 % en 2025), soit 3,01 % de rendement net.

Plus de 46 000 salariés du Groupe détiennent des parts de ce fonds très peu risqué, composé majoritairement de titres de créances Safran. A titre de comparaison, le taux du livret A est abaissé à 1,5 % net au 1^{er} février.

PPV DE 700 € : ET APRÈS ?

Nous avons obtenu une Prime de Partage de la Valeur allant jusqu'à **700 €** brut et versée fin janvier. Pour **FO**, il est nécessaire de se revoir en 2026 pour assurer un partage de la richesse plus équitable à Safran !



**EN 2026,
REJOIGNEZ-NOUS, ADHÉREZ !**



contact@fo-safran.com



fo-safran.com

